

**Lettres
2004**

Patrick SOULIER

Sommaire

Lettres 2004	1
2004	5
Janvier	5
Vœux 2004 – Le bonheur ne tombera pas du ciel.	5
Nouveau départ – La vie est belle.....	5
Soutien à l'économie – La question du soutien à l'économie est essentielle au projet régional.....	6
Megalis – Nécessaire, l'intervention publique en matière de TIC doit cibler les défaillances du marché.....	7
Février	8
Chômage – La contre-réforme d'aujourd'hui travaille à l'installation durable d'un chômage de dix ans dans la vie professionnelle de chaque salarié.....	8
Sécurité – Le débat s'est cristallisé sur la sécurité civile en avril 2002 alors que la société souffre d'abord d'insécurité sociale.....	8
Équipe de Gauche – Mettre de la politique dans la vie cessonaise.	10
Mars	11
L'agenda 21 – Après le sommet de Rio, les humains ont une ambition commune, le développement durable. Le programme Action 21 prépare les conditions d'un avenir soutenable d'un point de vue environnemental, social et économique.	11
Équité/justice – L'équité n'est pas une valeur de la sphère sociale et ne peut qualifier un partage des richesses qui contribue à un développement durable... 12	
60 ^{ème} anniversaire du programme du CNR – Soixante ans après la rédaction du programme du Conseil national de la résistance, tout est à reconstruire.	12
Avril	13
Le 28 mars – La défaite massive de Chirac a poussé la presse à parler de 21 avril à l'envers.....	13
Socialisme – Le débat politique se déplace de la question de la propriété de l'économie à celle du partage de la richesse. Le modèle du développement durable est très intéressant comme support du débat d'aujourd'hui et permet l'élaboration des politiques.....	13
Bretagne à gauche, Bretagne pour tous – La nouvelle majorité s'installe au conseil régional.	14
Cesson à gauche – Jamais Cesson n'avait voté autant à gauche : 53 % aux Cantonales ; 55% aux Régionales.	16
Mai	17
La sécurité sociale – Le déficit de la sécu ? Quel déficit ?.....	17
Les services publics – Le caractère essentiel d'un service public apparaît bien souvent au moment où il disparaît d'un territoire.....	18
Juin	19
L'idée européenne : l'Union – La mainmise de Hitler sur l'Allemagne en 1933 après l'esprit de Versailles en 1918 a empêché la vision d'Aristide Briand et de Gustav Stresemann de se développer. C'est une vision qui ne se laissera pas enfermée en Europe.....	19

La constitution européenne – Refuser une constitution qui constitutionnalise une politique refusée par la majorité des opinions publiques, ce n’est pas refuser la constitution européenne !	20
France Telecom – Des agents déboussolés ?	21
Juillet	21
Bretagne – Développement économique et Megalis, le parti socialiste doit s’en mêler.	21
Le rapport Renault – Le Président de Rennes-Métropole a confié à André Renault la mission d’explorer les pistes permettant à la filière des TIC de traverser les difficultés de ce secteur dans les meilleures conditions.	23
Élections 2004 – Majoritaire aux Cantonales (52,77%), aux régionales (54,98%) et aux européennes quand on compte la LCR (50,49%), la Gauche doit réussir les municipales de 2007.	23
Août	24
Socialisme – Le socialisme du 20 ^{ème} siècle a fait de la question de la propriété de l’économie la question centrale.....	24
Développement – Durable et solidaire, il marque sa différence avec la simple croissance sur laquelle compte la droite pour répondre aux besoins de la société.....	25
Solidarité – C’est beaucoup plus que de donner à ceux qui en ont besoin.	26
Septembre	27
Annexes	27
Avis de la CGT sur le rapport Renault	27
Origine de la mission – méthodologie.....	27
La démarche de la CGT	27
Le diagnostic	28
Les propositions	29

2004

Janvier

Vœux 2004 – Le bonheur ne tombera pas du ciel.



« Bonne année, bonne santé », les vœux traditionnels sont empreints de superstition. Il ne dépend que de nous que l'année soit bonne pour tous. Et je fais des vœux pour une démocratie de progrès qui assure à chacun les moyens d'une existence heureuse et qui préserve notre monde pour les générations futures.

Cette démocratie n'apparaîtra pas par miracle. Elle ne sera que le produit de nos volontés. Il n'y aura pas de progrès sans que l'on emploie toute la richesse créée à cet objectif – les gourous qui promettent l'intervention de « la main invisible » ne sont que des charlatans.

Bonne année, il doit être possible de faire le travail avec plaisir et sans sacrifice – c'est ma seule croyance irrationnelle.

Nouveau départ – La vie est belle.

J'ai cinquante ans cette année. Un demi-siècle, il est temps que je réunisse mes souvenirs dans ma boîte à mémoire – ce sera mon projet de l'année.

Martine aussi a cinquante ans cette année et nous fêtons aussi nos vingt ans de mariage. Notre vie commune représente presque la moitié de notre vie tout court. Antoine a dix-huit ans et passe son Bac, Raphaël a seize ans et Pauline quatorze – les enfants prennent de l'autonomie et nous gardent toute leur confiance ; c'est génial.

Dans cette configuration, une famille est plutôt dans une phase de stabilisation pour accompagner ses enfants à prendre leur envol. Et bien nous commençons un retour vers la région parisienne avec la mutation de Martine à Saint-Quentin. Normalement, Antoine devrait faire ses études à Paris et loger avec sa mère pendant que je reste à Rennes un an encore avec Raphaël et Pauline jusqu'à ce qu'ils passent leur brevet. Le territoire de la famille s'agrandit, mais reste centré à Cesson.

J'ai orienté ma mission au Rectorat de Rennes vers l'insertion et la promotion de l'usage des TIC dans l'éducation. Je continue le projet de « bureau du syndiqué » pour la fédération CGT des salariés du secteur de la poste et des télécommunications. C'est un projet que je n'ai pas pu mener à bien dans le cadre de mes fonctions à France Telecom. Cela me plairait assez de le réussir au service de mon syndicat.

La CGT de Rennes m'a investi dans les travaux du CODESPAR. Cette activité va compléter ma formation en matière de développement économique et social au service des salariés dans la démarche de conquêtes sociales confirmée au 47^{ème} Congrès.

Les fédérations de Bretagne du Parti socialiste ont lancé la campagne pour une « Bretagne à Gauche, Bretagne pour tous ». [Le site](#) permet l'information au fil de l'eau et aux militants d'intervenir dans l'élaboration du projet.

La vie est belle.

Soutien à l'économie – La question du soutien à l'économie est essentielle au projet régional.

La loi européenne s'impose aux États et interdit toute aide aux entreprises – « L'Union offre [...] un marché unique où la concurrence est libre et non faussée. » (Projet de Constitution européenne de la Convention). Mais tous les pays aident leurs entreprises, chaque État négociant l'autorisation de le faire avec Bruxelles. La concurrence n'est pas une valeur constitutionnelle – les marchés parfaitement concurrentiels n'existent pas ([Jacques Généreux - Les vraies lois de l'économie](#) ; Loi n° 3). Elle est d'ailleurs désavouée par la multitude de fonds que l'Union distribue. Le modèle est mauvais.

Pourquoi aider les entreprises ? Sûrement pas pour rendre viable à tout pris un modèle économique mal conçu.

Subventions, exonérations et dérogations doivent donc être proscrites. De 2,3% des cotisations patronales en 1992, les exonérations sont passées à 13% en l'an 2000. La cotisation patronale pour un salaire au SMIC est passée de 30,2% à 4,2% en dix ans. Les dettes sociales doivent être honorées en premier – cotisations sociales (2 Mds d'€ par an) et impôts.

Ce type d'aide dépend de l'État et la France va encore subir un Gouvernement de droite jusqu'en 2007. Mais la région va bénéficier d'un Conseil renouvelé et elle peut mener une politique déterminante en matière de soutien économique.

Contre les aides, les entreprises doivent rendre un service mesurable – celui de créer des emplois n'est pas suffisant, il n'est pas admissible d'aider des usines à fabriquer des mines anti-personnels pour créer de l'emploi par exemple.

Une multitude d'organismes d'aide et de soutien bénéficie de crédits publics :

- ↪ Organisations territoriales – chambres consulaires, technopôles, pays, métropoles, clubs d'entreprises,
- ↪ Organisations sectorielles – unions patronales,
- ↪ Organisations thématiques – CRITT, réseaux Performance Bretagne, intelligence économique, finances, internationalisation.
- ↪ Associations diverses multipliant les emplois précaires et le travail gratuit de stagiaires.

Il faut que cette aide contribue à une stratégie élaborée à la suite d'un diagnostic partagé au sein d'une commission réunissant l'État, la Région ainsi que les représentants des entreprises et des salariés avec un accord majoritaire des organisations syndicales bretonnes – démocratie sociale.

Le dumping n'est pas un bon positionnement pour la Bretagne. Il faut que la région mise sur :

- ↪ la qualité de l'environnement économique alimentée par une animation fondée sur une utilité sociale réelle et reconnue par tous ainsi que par une capacité à consommer améliorée,
- ↪ la qualité de la main d'œuvre bretonne alimentée par des formations initiales et continues répondant aux attentes des personnes et des entreprises.

L'environnement de la région n'est pas favorable : pas de changement politique national avant 2007, des exigences aberrantes en matière de rendement financier au niveau mondial (15% pour une croissance proche de 0%), des services publics handicapés par la loi européenne. Mais il faut montrer que la Gauche, même dans cet environnement, sait conduire une politique au service de chacun avec la participation de tous.

Megalis – Nécessaire, l'intervention publique en matière de TIC doit cibler les défaillances du marché.

« Parce que les tuyaux ne serviraient à rien sans les nouveaux services qu'ils rendent possibles, la Région Bretagne agit pour développer en parallèle infrastructures de pointe et nouveaux usages des technologies de la communication. » Région Bretagne.

Depuis septembre 2000, le réseau Mégalis dessert une centaine d'établissements publics - universités, grandes écoles, centres de recherche et hôpitaux - répartis dans vingt-cinq villes bretonnes et affiche un débit de 622 Mb/s fin 2003. Depuis 2003, un accès ADSL à ce réseau est disponible et pour les zones non-éligibles ADSL, des connexions satellite bidirectionnelles.

L'objectif visé est de multiplier les usages "hauts-débits" de ce réseau, des usages qui en exploitent la vitesse (jusqu'à 34 Mb/s) et la permanente disponibilité. Mais avant de poursuivre le chemin prévu – 2,5 Gb/s en 2005 – il est important de faire un bilan à mi-parcours. Aurait-on pu offrir les mêmes services sans immobiliser autant de moyens dans le réseau ?

En général, le réseau est bien perçu par les établissements raccordés. Il permet un débouché sur l'internet moins cher (pour l'établissement) que les offres publiques des opérateurs. Mais, plutôt que de mobiliser le volume nécessaire à la mise en place de Mégalis, il aurait été plus économique pour la Région de subventionner simplement le raccordement des établissements publics dans un intranet ouvert.

En fait, le territoire est innervé par un réseau de liaisons qui sont utilisées par France Telecom et ses concurrents pour supporter leurs offres. Plus la demande concerne des débits élevés, plus l'offre susceptible d'être construite est rentable. C'est ainsi que les besoins transfrontières sont couverts plusieurs fois par les opérateurs et que certains appels d'offres régionaux n'obtiennent que la réponse de l'opérateur historique.

La question du haut-débit est très contextuelle – « vérité de ce côté des Pyrénées, mensonge au-delà ! ». Si, en France, on parle de haut-débit dès 128 Kb/s, au Japon, on s'en abstient avant 8 Mb/s. C'est pourtant sur le segment de la distribution, au plus près de l'utilisateur, que se joue la bataille du haut-débit. C'est là que le marché est défaillant et que la puissance publique – la Région par exemple – a un rôle à jouer.

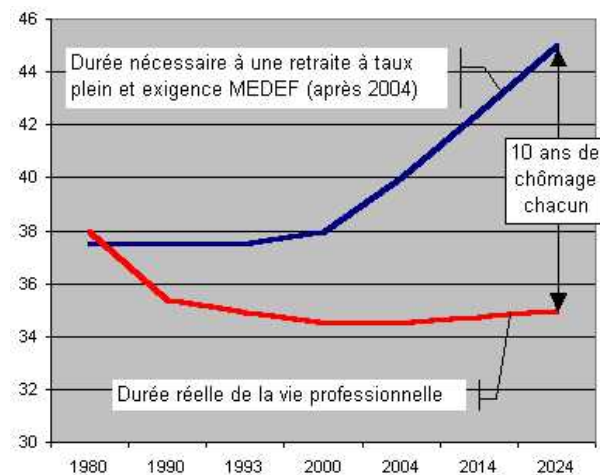
L'offre de 2,5 Gb/s en 2005 de la Région est trompeuse derrière un accès à 128 Kb/s ou même 521 Kb/s. Les usages les plus innovants y perdent tout leur intérêt. La mise en place d'un réseau de distribution en fibre optique beaucoup plus

rapide permettrait un développement vraiment innovant des services de façon beaucoup plus assurée.

Seul France Telecom a les ressources pour mener à bien cette mission. Mais il sera impossible de lui faire faire le travail si l'Autorité lui impose le dégroupage comme elle lui a imposé de vendre cher l'accès ADSL pour favoriser la concurrence. L'idéologie libérale joue ici contre l'intérêt des clients. Il y a là une guerre politique à mener dont la région peut constituer le territoire d'une première bataille.

Février

Chômage – La contre-réforme d'aujourd'hui travaille à l'installation durable d'un chômage de dix ans dans la vie professionnelle de chaque salarié.



Répondant aux exigences du MEDEF, le gouvernement a imposé sa réforme des retraites contre le mouvement social du printemps dernier. Il conduit ainsi les salariés vers une durée de cotisation de 45 ans pour une retraite à taux plein en 2020.

Dans le même temps, l'économie placée sous le joug du MEDEF impose à ces mêmes salariés une durée de vie professionnelle de 35 ans à la même date.

Gouvernement et MEDEF programment donc dix ans de chômage à chaque salarié à cette époque. En fait, plus probablement, 25% de la population n'aura aucun moyen d'assurer sa subsistance autrement qu'en mendiant, en volant ou en trafiquant.

La première préoccupation des Français depuis la fin des années 70 est l'emploi. Et ils sont prêts à toutes les remises en cause possibles pour traiter le problème. Ils sont allés jusqu'à mettre en place un gouvernement socialo-communiste en 1981 et mis leur confiance dans les nationalisations. Immédiatement après, ils ont rappelé la droite aux affaires et plébiscité les privatisations avant de reconduire la Gauche sur la base du « ni-ni ».

Seul un discours centré sur la question de l'emploi peut emporter l'adhésion sur un projet. Il nous faut un projet qui construise les conditions générant le besoin d'embauche des entreprises, donc la disponibilité de larges revenus pour les consommateurs et de plus grandes possibilités d'endettement, donc de meilleurs salaires et des emplois stabilisés permettant de faire des projets à long terme.

Comme on le voit plus haut, la réforme des retraites doit être reprise.

Sécurité – Le débat s'est cristallisé sur la sécurité civile en avril 2002 alors que la société souffre d'abord d'insécurité sociale.

Le monde moderne a commencé avec la révolution française. Dans l'ancien régime, la sécurité de l'individu était assurée par la communauté (autour du seigneur, dans la ville, au sein de la corporation ou de la famille). Mais ce mode de protection exigeait une adhésion aux valeurs du groupe incompatible avec les idées de liberté du 18ème siècle.

C'est l'État qui a remplacé petit à petit le rôle de la communauté, la sécurité de droit a remplacé la sécurité de proximité. Cette sécurité de droit a été bâtie sur la protection des personnes et des biens. Elle excluait les non-proprétaires. La démocratie était censitaire, il fallait justifier d'une richesse suffisante pour exercer un droit de citoyen.

Toute l'histoire du 19ème et de la première moitié du 20ème siècle construit un État qui n'assure plus seulement la **sécurité civile**. Qu'ils soient propriétaires et aient ainsi les moyens d'assurer leur propre sécurité sociale ou qu'ils n'aient que leur travail pour assurer leur subsistance, tous les individus de notre société¹ sont couverts contre les risques de ne pas pouvoir vivre décemment : maladie, vieillesse, chômage.

A côté de la fonction publique régaliennne qui assure la protection des personnes et des biens, à côté des organismes sociaux qui assurent la protection contre les risques de la vie, le service public mobilise entreprises publiques et sous-traitants privés en dehors des mécanismes de marché pour enrichir la vie quotidienne et contribuer au progrès.

Sécurité sociale et **services publics** sont les deux conquêtes du programme du CNR (Conseil National de la Résistance) mis en œuvre au sortir de la guerre par le gouvernement du Général de Gaulle, la même politique ayant été conduite sous des formes différentes dans tous les pays d'Europe. Cette politique a su créer une économie qui produisait de la promotion sociale.

Depuis la révolution libérale menée par Reagan et Thatcher, après la relance de l'Union européenne du milieu des années 80 et la fétichisation de la concurrence, les secteurs publics ont été déréglementés, les entreprises publiques ont été privatisées. Aujourd'hui la déréglementation et la privatisation s'attaque au secteur de la sécurité sociale : la réforme des retraites et les exigences du patronat créent une société où chaque individu devra supporter dix ans de chômage dans sa vie professionnelle en moyenne. Les enfants ont un avenir moins bon que leurs parents.

Cette régression est justifiée par la mondialisation et la concurrence. L'économie ne pourrait pas supporter la charge que représente cette protection sociale. La loi européenne imposerait la concurrence et donc la disparition du secteur public, le service public étant réduit au service universel minimum.

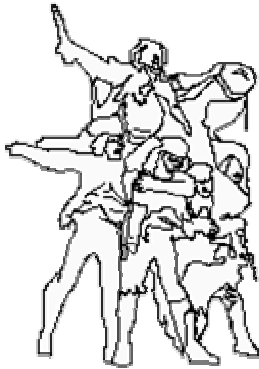
Cette politique crée une économie qui produit de la pauvreté, qui exclut et qui génèrent de la violence de la part de d'individus qui n'ont plus rien à perdre. Les communautés remplacent l'État pour apporter la sécurité sociale, pour éduquer les enfants. Les religions se réapproprient la société. Les guerres ethniques, les guerres de religion refont leur apparition.

Le 20ème siècle a oublié la plupart de l'Humanité dans sa marche vers le progrès. La mondialisation nous rappelle cette réalité en facilitant l'action réactionnaire des maîtres de l'économie dans leur retour à la république des propriétaires. Celle-ci conduit forcément au chaos du ghetto (à riches et à pauvres), à l'apartheid (ethnique), à la guerre de religions. Le pire qu'il puisse arriver c'est que ce monde là soit vivable (Soleil vert).

Il est de la dignité de l'Homme que de combattre cette évolution !

¹ Le quart-monde oublié était considéré comme une anomalie technique appelée à disparaître.

Équipe de Gauche – Mettre de la politique dans la vie cessonnaise.



En 1995, la Gauche cessonnaise n'a pas su choisir entre deux stratégies :

- ↪ continuer à présenter une liste d'opposition dite de Gauche qui ne s'exprimait que sur les questions cessonnaises,
- ↪ ou affirmer un positionnement clairement à gauche en s'exprimant aussi sur la politique nationale.

En limitant ses expressions aux affaires de la ville ou aux grands sujets qui font consensus, l'Opposition d'alors reste suffisamment discrète sur les sujets nationaux pour ne pas se marquer clairement.

A l'opposé, un certain nombre de militants d'associations de parents, de syndicats et de partis politiques ont décidé de mettre de la politique dans les affaires de la ville. Le parti socialiste de l'époque n'a pas su choisir et s'est partagé entre les deux stratégies à 50-50.

Cette nouvelle stratégie a par contre reçu l'assentiment de toutes les organisations politiques du département : le Parti Socialiste, le Parti Communiste, l'Union Démocratique Bretonne, Radical, Convergence Écologie et Solidarité.

L'Équipe de Gauche formée à cette occasion, malgré une campagne extrêmement courte, obtient près de 10% des suffrages. L'association a une activité régulière autour de son élu Christian ANNEIX et de ses réunions qui constituent autant de forums de la Gauche cessonnaise dans l'environnement national de la Gauche plurielle.

Le travail de préparation des élections municipales de 2001 a commencé très tôt avec la collaboration de quatre entités : le parti socialiste, le parti communiste, le CRIP et l'Équipe de Gauche.

Après l'élection par le parti socialiste du premier des socialistes de la liste de Gauche – premier de la liste selon les accords entre les partenaires – l'Équipe de Gauche se met en sommeil pour permettre à ses membres d'intervenir pleinement dans la campagne.

Après les élections de mars 2001, la Gauche reste dans l'Opposition avec sept élus : Michel BIHAN, Alain THOMAS, Pascale BOUCQ-ROIGT, Anne-Marie HERBLIN, Michèle KIINTZ-TAILLEUR, Claude GERARD et Christian ANNEIX.

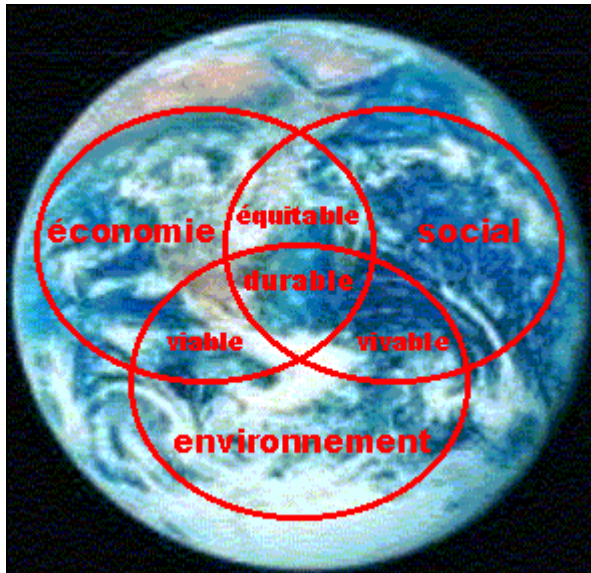
L'absence du CRIP dans l'association AVEC – association à caractère administratif pour administrer le fonctionnement de l'Opposition municipale – et la mise en veilleuse de l'Équipe de Gauche prive les militants qui ne militent pas dans un parti de l'activité nécessaire à un bon accompagnement du travail des élus. Aussi, les militants de l'Équipe de Gauche ont-ils décidé en ce début 2004 de réactiver leur association.

Comme au premier jour, l'objectif reste d'affirmer un positionnement à Gauche en s'exprimant aussi sur les questions nationales. En se satisfaisant de la réponse irresponsable de la ministre de l'Industrie à sa question sur les difficultés des salariés de l'électronique locale, le maire affirme une solidarité très politique. Et la scission de la liste majoritaire menée par le général KUNTZ est clairement cataloguée de droite.

La politique est entrée dans Cesson. La Gauche a besoin d'un forum pour traiter les questions posées par l'évolution du monde et ses militants ont besoin de se réunir régulièrement et de travailler ensemble sur les dossiers les plus importants de la ville. C'est l'ambition de l'Équipe de Gauche que de construire l'outil nécessaire.

Mars

L'agenda 21 – Après le sommet de Rio, les humains ont une ambition commune, le développement durable. Le programme Action 21 prépare les conditions d'un avenir soutenable d'un point de vue environnemental, social et économique.



En 1992, les 178 pays présents à la conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement adoptent la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable.

Le **développement durable** suppose un partage plus **équitable** des fruits de la croissance entre les membres de la société et nécessite une plus grande solidarité entre les pays et les continents. Les Hommes d'aujourd'hui doivent préserver le monde qu'ils laisseront à leurs enfants.

L'économie doit rester **viable** et préserver un environnement **vivable** au social.

Les acteurs de la société doivent prendre en compte des conséquences de leurs choix individuels et collectifs. Ils doivent trouver de nouvelles modalités de fonctionnement, une démocratie participative qui conforte la démocratie représentative.

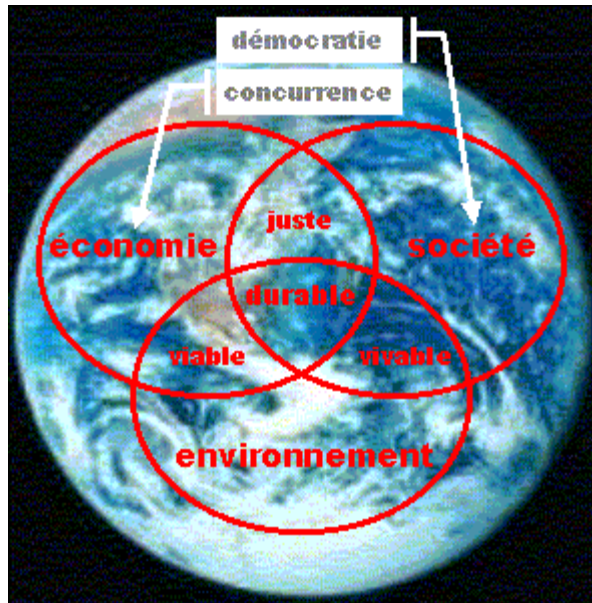
Un plan global d'action vise à préparer les conditions d'un avenir soutenable d'un point de vue environnemental, social et économique. Reconnaisant l'importance des problèmes d'environnement, il insiste sur le rôle essentiel des autorités locales dans les domaines économique, culturel et social, mais aussi en matière d'aménagement du territoire et d'environnement.

Sous l'appellation d'**Agenda 21 local**, la traduction territoriale des objectifs de développement durable prend une forme nouvelle et dynamique qui amène à s'interroger sur les modalités de participation des différents acteurs dans l'élaboration des grands projets comme celle des actions concrètes du quotidien.

Rennes Métropole s'est placée dès 1993 dans la perspective du développement durable, articulant volonté d'améliorer la qualité de l'environnement, la solidarité, l'économie et les coopérations entre économie, social et environnement.

Cet objectif de développement durable est largement partagé aujourd'hui. On a même vu Chirac en devenir l'un des chantres à l'occasion du sommet de Johannesburg. Il y a pour matière à débat...

Équité/justice – L'équité n'est pas une valeur de la sphère sociale et ne peut qualifier un partage des richesses qui contribue à un développement durable.



Le schéma du développement durable place l'équité entre le champs de l'économie et celui du social. Or, assurant un partage de la richesse en fonction de la contribution à son accroissement, l'équité n'est pas une valeur du champ social. C'est une valeur qui n'a cours qu'entre acteurs économiques et qui est produite par la concurrence.

Dans le champ social, la concurrence produit pauvreté et exclusion. Pour lutter contre cette évolution, il faut tenir compte des besoins dans le partage de la richesse. La valeur première du champ de la société est l'égalité produite par la démocratie.

Dans le modèle du développement durable, à propos du partage de la richesse, deux positionnements sont possibles – c'est la raison du large consensus dont bénéficie ce modèle :

- ↳ « *Ceux qui gagnent beaucoup d'argent le méritent : ils apportent à la société une valeur supérieure à ceux qui gagnent moins.* » [Francis MER, le 15 septembre 2003 sur France 2]
- ↳ Les revenus atypiques, trop élevés ou trop bas, cassent la cohésion sociale et asphyxient l'économie.

Les patrons des quarante plus grandes entreprises se sont octroyé une augmentation de salaire de 84% entre 2000 et 2002 pendant que près de 80% des embauches se font à durée déterminée. Les deux tiers des réductions d'impôts bénéficient à 10% des foyers les plus riches et un enfant sur six vit dans une famille pauvre. Non, une économie qui produit cela ne fait pas du développement durable.

La politique du gouvernement suit les recommandations fixées par l'OCDE² : « *Revoir les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi, accroître la flexibilité du temps de travail à court terme et sur toute la durée de la vie (...), activer les dépenses de chômage, favoriser les contrats de gré à gré entre travailleurs et employeurs.* » Pour mettre en place un développement durable, il faut faire le contraire de ces recommandations.

60^{ème} anniversaire du programme du CNR – Soixante ans après la rédaction du programme du Conseil national de la résistance, tout est à reconstruire.



Mettant en œuvre les recommandations édictées par l'OCDE en 1994 et après les vagues successives de privatisations des gouvernements de droite et de gauche, le gouvernement Raffarin achève de faire disparaître les acquis sociaux de la Libération :

² La stratégie de l'OCDE pour l'emploi, Paris, 1994.

- ↵ avec sa réforme des retraites, il institue dix ans de chômage obligatoire pour chaque salarié,
- ↵ avec sa réforme de l'assurance maladie, il détruit la protection sociale déjà mise en difficulté par les dettes impayées, les exonérations et les charges indues,
- ↵ avec sa loi pour l'emploi il supprime administrativement des centaines de milliers de chômeurs,
- ↵ avec sa réforme du dialogue social, il déchire le droit du travail et dissout les statuts des salariés dans des accords minoritaire d'entreprise qui ressemble de plus en plus à des contrats de gré à gré signés par des irresponsables.

Le Conseil national de la Résistance a produit trente années de progrès social et de dynamisme économique avec son programme. Les déréglementeurs, les privatisateurs, les contreréformateurs d'aujourd'hui appauvrissent et excluent. Avec l'équipe de gauche, je souhaite marquer le 60^{ème} anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance.

Avril

Le 28 mars – La défaite massive de Chirac a poussé la presse à parler de 21 avril à l'envers.



Presque le grand chlem. On n'osait pas y croire malgré les contacts encourageants de la campagne. La réforme des retraites conduite par le gouvernement Raffarin et l'arrogance avec laquelle la droite et le patronat veulent nous imposer leur contre-réforme ont mobilisé la gauche.



L'inflexion donnée à son action par le gouvernement Jospin à la suite de l'arrivée de Fabius au gouvernement avait renvoyé les partenaires de la gauche plurielle dans leurs vieux réflexes. Tout le monde a voulu exister indépendamment. La majorité s'est divisée et n'a pu accéder au deuxième tour.

Alors que les militants étaient prêts à renvoyer dos à dos l'extrême droite et la droite et à boycotter le deuxième tour, la jeunesse a mobilisé la République contre la xénophobie raciste du FN. Chirac a bénéficié cet élan républicain. Une fois en place, avec la majorité parlementaire obtenue grâce au choc démobilisant subi par la gauche, la droite a imposé ses réformes refusées par la rue et par la population dès qu'elle a pu l'exprimer dans un scrutin – avec quelle force !

Non, la droite ne subit pas aujourd'hui un 21 avril à l'envers. Elle a bénéficié des doutes de la gauche et de la mobilisation anti Le Pen le 21 avril. Le 28 mars, elle a essuyé une opposition massive à sa politique.

Socialisme – Le débat politique se déplace de la question de la propriété de l'économie à celle du partage de la richesse. Le modèle du développement durable est très intéressant comme support du débat d'aujourd'hui et permet l'élaboration des politiques.

Tout le monde, même le Medef, milite pour le développement durable : économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Ce beau consensus est large, mais il repose sur une définition ambiguë des mots, en particulier celle d'équitable.

Quand il dit : « *Ceux qui gagnent beaucoup d'argent le méritent : ils apportent à la société une valeur supérieure à ceux qui gagnent moins.* », Francis Mer propose un modèle de partage équitable des richesses selon la contribution de chacun.

Mais, dans le même temps, les patrons des quarante plus grandes entreprises se sont octroyé une augmentation de salaire de 84% entre 2000 et 2002 et près de 80% des embauches se font à durée déterminée privant les titulaires de ces embauches de tout moyen d'assumer la construction d'un projet de vie.

Non seulement la réalité du partage équitable ne rémunère pas équitablement les contributions de chacun, mais cette option place le social au service de l'économique. L'équité est une valeur du monde de l'économie. Elle garantit l'égalité des chances entre les acteurs économiques en compétition. La placer dans la sphère sociale est un acte de choix politique qui met la société sous le joug de l'économie et crée de la pauvreté et de l'exclusion : le dumping social.

Si la concurrence produit de l'efficacité dans le champ économique, c'est la démocratie qui produit de la cohésion sociale. Le partage de la richesse doit réaliser la satisfaction des besoins de tous et ne peut pas se limiter à prendre en compte la contribution de chacun. Le partage de la richesse est le nœud du débat politique qui différencie la gauche de la droite.

Avant 2001, les dix années qui ont passé depuis la chute du mur de Berlin n'avaient pas été suffisantes pour nous sortir de l'alternative capitalisme-socialisme des 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Le débat politique restait cantonné sur la propriété de l'économie.

Aujourd'hui, c'est le partage de la richesse et l'utilité de l'économie qui font débat. L'objet de la politique, c'est l'organisation de la société, l'établissement de diagnostics partagés alimentés par les experts et les commandes à l'économie.

Avec leur vote, les citoyens ont exprimé une demande claire :

- ✚ Mettre en place une démocratie sociale construite sur la représentativité réelle des syndicats mesurée sur des résultats d'élections professionnelles renouvelées.
- ✚ Renouveler le système de financement de la protection sociale sur des bases plus équitables pour qu'il prenne en compte toutes les richesses.
- ✚ Conforter une retraite qui assure aux salariés une carrière adaptée à ce que produit l'économie (35 ans) et aux retraités un revenu en synergie avec celui des salariés.
- ✚ Organiser la réalisation de diagnostics partagés sur la santé des champs environnementaux (alimentation, réserves naturelles, qualité de l'eau et de l'air, etc.) et sociaux (pérennité de l'emploi, niveau des revenus primaires, qualité de la vie professionnelle, qualité de la formation, indépendance vis à vis de l'employeur, etc.). Il s'agit d'imposer des normes environnementales et sociales aux acteurs de l'économie.

En agissant sur le monde tel qu'il est, il y a moyen de faire de la politique.

Bretagne à gauche, Bretagne pour tous – La nouvelle majorité s'installe au conseil régional.

La Bretagne d'abord, sa personnalité, son identité, son nom; JY en appelle à Xavier Grall pour dire la chance que nous avons de vivre dans cette région. Ce sentiment d'appartenance ou plutôt cette conviction est "une alchimie complexe et

riche: une culture féconde qui, de la langue à la musique, porte un élan créateur résolument moderne...".

Le projet proposé et largement approuvé veut pour demain une "Bretagne forte, vivante et créatrice, ouverte et partagée".

Une **Bretagne forte**

- ↵ Le miracle breton des années 60 doit muter pour un nouveau développement: plus de valeur ajoutée dans l'agriculture et l'agroalimentaire avec et pour les agriculteurs, exigence de cration d'emplois de qualité dans l'électronique, la navale, l'automobile, la mécanique, etc.
- ↵ La Bretagne doit être reconnue à Paris, à Bruxelles, à Genève et obtenir un traitement prioritaire pour compenser sa périphicité.
- ↵ Elle doit accompagner sa capitale Rennes dans ses légitimes ambitions et soutenir Brest dans sa vocation maritime européenne.
- ↵ La pérennité de sa langue doit être garantie.
- ↵ Sa vitalité culturelle doit exploser par la création et la démocratisation.
- ↵ Son pari sur l'intelligence en innovation de qualité, création d'entreprise et recherche reconnue doit traduire la qualité de la formation des jeunes traduire.

Une **Bretagne vivante et créatrice**

- ↵ La Bretagne doit retrouver la qualité de son eau et de ses paysages.
- ↵ La mise en oeuvre d'un agenda 21 vise un développement soutenable qui traduira en actes régionaux le discours planétaire (Rio 1992, Johannesburg 2003).

Une **Bretagne ouverte**

- ↵ La Bretagne doit retrouver sa maritimité, affirmer son européannité dans une Europe de la cohésion territoriale et sociale.
- ↵ Elle doit accueillir - "on ne naît pas breton, on le devient" et permettre aux jeunes de s'initier aux nouvelles formes de citoyenneté, force de paix et d'échanges.

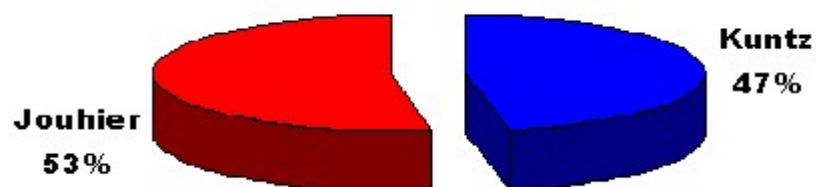
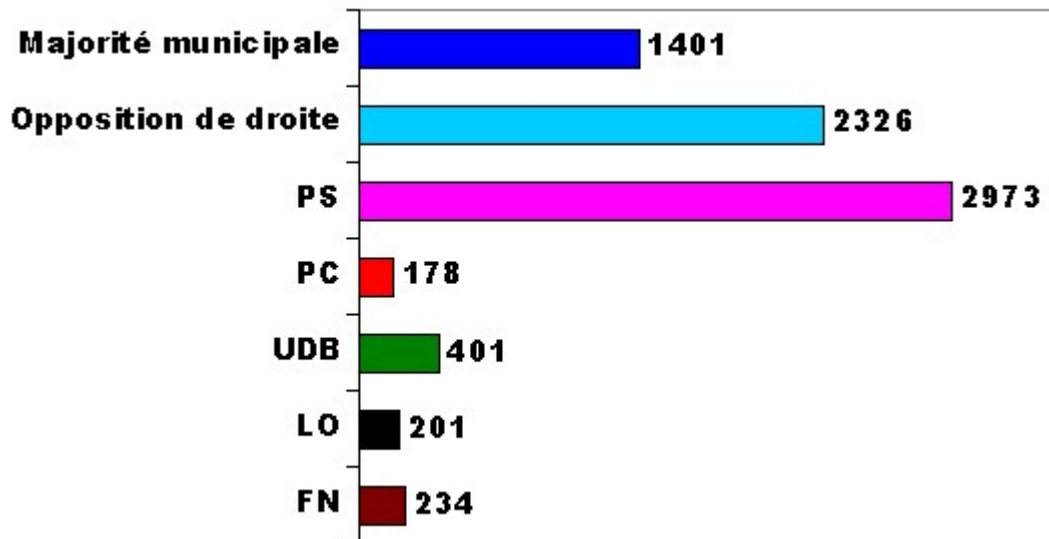
Une **Bretagne de partage et d'équilibre**

- ↵ La cohésion de la Bretagne repose sur son équilibre territorial qui exige une attention particulière pour le centre et le nord de la région, sur la relation entre villes, bourgs et ruralité et sur l'émergence des pays.
- ↵ C'est aussi l'accès de tous aux services publics, aux nouvelles technologies, au sport, aux transports collectifs, au logement.
- ↵ "C'est la Bretagne pour tous et avec tous, que chacun puisse y trouver sa place et y apporter son projet" [...] en bonne compréhension avec les conseillers régionaux de l'opposition.

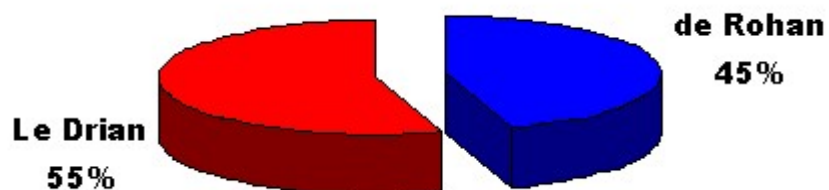
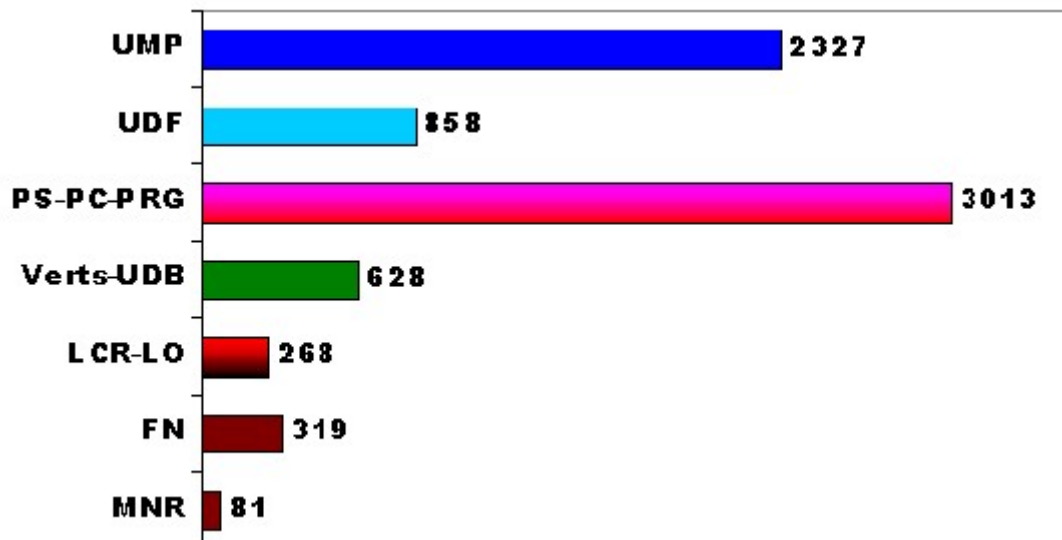
Une **Bretagne à gauche**, on l'aura compris!

Cesson à gauche – Jamais Cesson n'avait voté autant à gauche : 53 % aux Cantonales ; 55% aux Régionales.

↪ **Cantonales**



↪ **Régionales**



Mai

La sécurité sociale – Le déficit de la sécu ? Quel déficit ?



The screenshot shows a search engine interface. At the top left is a logo with a sun and the word 'Recherche'. Below it, the text 'Recherche > déficit' is visible. A search bar contains the word 'déficate'. To the right of the search bar, there is a dropdown menu set to 'Tout le site' and an 'OK' button. Below the search bar, the message 'Désolé, aucun résultat trouvé.' is displayed, followed by the suggestion 'Essayez une recherche moins restrictive.'. At the bottom of the search results, it says 'Temps de la recherche : 0.04 s' and 'Ce site utilise Mnoogo search'.

Quand on recherche le déficit sur le site de la CNAMTS, on ne trouve aucun document. Il existe pourtant bien, surtout lorsque la droite est au pouvoir, même s'il n'atteint qu'à peine 17 % de celui de l'Etat.

Depuis de nombreuses années, ce déficit est le prétexte d'une politique de baisse des dépenses et de déremboursement, comme si les dépenses n'étaient pas légitimes.

Or, pour l'essentiel, ce sont les maladies graves, les actes chirurgicaux lourds, le progrès technique et le vieillissement de la population (les six derniers mois de la vie coûtent en moyenne 14 000 €) qui expliquent la croissance des dépenses de santé.

Alors que les Français consacrent 10 % du PIB aux dépenses de santé, les Américains des Etats-Unis y consacrent 14 % de leur PIB. Et ils le font dans d'insupportables conditions d'injustice, 45 millions d'américains étant exclus de tout système d'assurance sociale.

Les dettes et les exonérations données aux entreprises coûtent 1,6 Md € de recettes, soit plus de 15 % du déficit. Compensées par l'Etat, les exonérations constituent en fait un transfert des cotisations sur les profits vers les revenus des ménages au travers de l'impôt. Les déficiences de certaines entreprises doivent être couvertes par un fonds de garantie des entreprises, le cumul de cette dette représentant 10 Md €, 0,6 Md € n'étant jamais recouverts suite à faillite.

La part de l'épargne salariale (intéressement, participation, stock-options, etc.) croît dans la rémunération des salariés et elle est exonérée de cotisation. Cela représente une perte de 1 Md € pour l'assurance maladie.

Les recettes de la sécurité sociale sont assises sur les seuls salaires bruts. Elles sont particulièrement lourdes pour les entreprises qui utilisent beaucoup l'humain et légères pour celles qui éliminent l'humain. Ceci est socialement insupportable. Il faut donc étendre cette assiette à toute la valeur ajoutée, alléger les cotisations des entreprises qui favorisent l'humain et pénaliser les autres, en particulier celles qui privilégient les placements financiers aux investissements productifs.

Sécurité sociale et Etat ont à peu près le même budget. Le déficit de la Sécurité sociale représente à peine 17 % du déficit de l'Etat. Le gouvernement pérennise les exonérations des entreprises comme il multiplie les baisses d'impôts des plus riches contribuables. Il contribue à appauvrir la société en privilégiant l'épargne improductive des riches particuliers.

La Sécurité sociale a besoin d'activité et doit bénéficier des progrès de la productivité humaine en dépendant moins du travail humain, mais en bénéficiant plus complètement de la richesse créée.

Les services publics – Le caractère essentiel d'un service public apparaît bien souvent au moment où il disparaît d'un territoire.

Les services publics sont devenus, avec l'Europe, les services d'intérêt général (SIG). La Commission a produit un livre vert en mai 2003 que le parlement européen a commenté en décembre 2003. Ce changement de nom a-t-il un sens plus profond qui en change la nature ?

Le caractère structurant des services publics apparaît bien quand il est question de le supprimer d'un territoire. Ils sont essentiels à la cohésion sociale et constituent une pièce maîtresse de l'aménagement et du développement du territoire.

Les lois d'orientation LOADT1995 et LOADDT1999, ainsi que les dispositions relatives aux pays contenues dans la loi d'urbanisme de 2003 ont pour objectif de répondre à ces exigences et accordent aux services publics une place déterminante.

Bernard Leurquin, dans son guide sur la vocation de services des pays, voit dans la notion de « services d'intérêt général » (SIG) une notion plus large que celle de « services publics » qui serait limitée aux seuls services gérés par l'Etat³. Mais si la définition européenne des SIG touche aussi les services rendus par des acteurs non publics, elle limite la notion à un service minimum de qualité suffisante pour un coût raisonnable.

Le guide de Leurquin cite les acteurs concernés :

- ↪ les services publics de l'Etat et des collectivités locales,
- ↪ les missions de services publics des établissements, des organismes publics et des entreprises nationales sous tutelle de l'Etat comme l'ANPE, EDF, La Poste, France Telecom, GDF, la SNCF, etc.
- ↪ les services assurés par les partenaires sociaux comme les ASSEDIC, les CAF, la sécurité sociale, les caisses de retraites, etc.
- ↪ les services assurés par les établissements consulaires comme les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, les chambres des métiers,
- ↪ les services assurés par le secteur privé conventionné comme l'ensemble des professions médicales et paramédicales, les cliniques privées, l'enseignement privé agréé et les organismes de formations conventionnés, certains services de transport, les établissements culturels conventionnés et les multiples organismes disposant de délégations (eau, ordures ménagères, etc.),
- ↪ les services assurés par les associations dans les domaines de la santé, de l'insertion et de l'emploi, de la culture, des sports et des loisirs, des « services de proximité »,
- ↪ les services commerciaux indispensables (bistrot, stations services, petit commerce, etc.) et l'artisanat (plombier, coiffeur, etc.).

³ Le secteur privé a pourtant été utilisé depuis toujours pour assurer un service public comme pour la fourniture de l'eau.

Dans le but de réduire les inégalités territoriales, la démarche adoptée par les lois d'aménagement et de développement local est celle de la territorialisation de l'ensemble des politiques publiques, les territoires de référence étant les pays, les agglomérations et les parcs naturels régionaux. L'Etat s'engage dans une fonction de coordination. Le texte de 2003 souligne que « l'Etat et les collectivités locales tiennent compte du projet de pays pour l'organisation des services publics ».

La double vocation de développement durable et de services des pays exprime la dépendance du développement local vis à vis de la présence de services publics performants et de qualité, de services publics de proximité équitables et performants exigés par les élus locaux dans leur manifeste du 14 avril 2004.

L'objectif de développement durable est essentiel. Rappelons que le développement durable repose sur trois piliers : l'économie, l'environnement et la société et vise à rendre l'**économie viable**, à garder l'**environnement vivable** et à réaliser un **partage des richesses juste** qui permette à chacun de faire des projets et aux générations futures de vivre.

Cet objectif implique un certain nombre d'obligations de qualités qui doivent être évaluées effectivement sur la prestation de tous les acteurs.

Juin

L'idée européenne : l'Union – La mainmise de Hitler sur l'Allemagne en 1933 après l'esprit de Versailles en 1918 a empêché la vision d'Aristide Briand et de Gustav Stresemann de se développer. C'est une vision qui ne se laissera pas enfermée en Europe.

Au sortir de la guerre, au milieu des années 40, les Européens savaient qu'il ne fallait pas emprunter l'impasse de la paix dictée de Versailles. Les résistances européennes ont déclaré, le 7 juillet 1944, à Genève, que « seule une union fédérale permettra la participation du peuple allemand à la vie européenne sans qu'il soit un danger pour les autres peuples ».

Les premiers échanges franco-allemands se sont développés sur l'idée de la corresponsabilité française pour le développement démocratique du pays vaincu. Si les camps de concentration ont été créés par des Allemands, c'est aussi pour des Allemands et le peuple de France n'a pas été unanime dans la résistance. Ensemble, la France et l'Allemagne ont construit, avec leurs quatre premiers partenaires, puis les autres, une Union qui matérialise la victoire de l'intelligence sur la barbarie.

La constitution proposée par la Convention sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing donne plus de poids à l'Union en démocratisant son fonctionnement par un système de décision partagée entre les Etats et les citoyens.

Les nations sont les outils organisationnels d'un niveau d'évolution particulier. Elles ont constitué un progrès par rapport aux fiefs seigneuriaux et aux organisations tribales et familiales précédentes. L'Europe expérimente l'Union démocratique des Etats et des Citoyens.

Les religions constituent aujourd'hui les grands moteurs de la guerre. Prétendant régir la vie sociale, elles imposent les dogmes aux incroyants comme aux croyants là où elles dirigent l'Etat. Et quand aucune ne peut prendre le pouvoir, elles pérennisent la guerre et les massacres d'innocents. Les dernières années montrent bien les ravages que peut faire une politique sionniste en Palestine, islamiste au Soudan ou chrétieniste en Irak ou en Afghanistan quand elle prétend combattre le

Mal. Pour un religieux, un incroyant n'est pas un humain et il peut être opprimé, torturé ou tué. C'est le sens du refus de faire rentrer le christianisme dans la constitution. Même si le label laïc n'est pas apposé, l'esprit y est. La religion est une affaire privée, légitime et privée.

Avec son modèle social, son développement économique et sa démocratie, l'Union n'attire pas seulement en Europe : la Turquie, les pays du Maghreb et, si la Turquie rentre, Israël. Les batailles sur le caractère européen de la Turquie sont navrantes. Elle change la nature de l'Union qui n'est pas identitaire, mais qui s'appuie sur la volonté commune de s'unir.

Malte pratique des modes de vie, en particulier pour les femmes, que l'on reproche à la Turquie. Et elle a obtenu les dérogations nécessaires pour rentrer dans l'Union. Ces dérogations sont données dans le but d'homogénéiser les pratiques de vie pour sortir les peuples de l'obscurantisme. C'est une démarche qui a fonctionné pour lutter contre le désir de guerre entre les peuples allemands et français. Point n'est besoin d'identité européenne pour utiliser la richesse européenne qui attire et les contre-parties du métissage émancipateur.

L'idée européenne, c'est l'Union qui enrichit, métisse et émancipe. C'est une idée universelle expérimentée en Europe et appelée à extension territoriale.

La constitution européenne – Refuser une constitution qui constitutionnalise une politique refusée par la majorité des opinions publiques, ce n'est pas refuser la constitution européenne !

Quel beau projet que celui d'une Constitution européenne ! Mon Grand-père fut l'un des premiers maire d'Europe. Le mythe européen est un mythe familial bâti sur les terribles années de tranchées et d'assauts à Verdun et sur les dures années de mes parents adolescents sous Pétain.

Alors que mon Grand-père paternel souffrait dans son corps des blessures de la guerre et revoyait en rêve toutes les nuits ses copains tomber auprès de lui, j'apprenais l'allemand et je tissais des relations amicales autour de la ville de Weingarten.

Dramatisant toute opposition à la Constitution proposée, les autorités européennes et la presse présentent comme une catastrophe un refus de ratifier le projet. Ce refus ne serait pourtant que le signal de nouvelles discussions pour améliorer le texte.

Normalement, une constitution fixe un cadre institutionnel pour permettre à la société de choisir entre les politiques différentes ou même contradictoires. Ici, la constitution élève la concurrence libre et non faussée au-dessus de toute autre norme, y subordonne les services publics et identifie le libre-échange à l'intérêt commun.

L'Union a besoin d'une constitution qui permette la mise en place d'une politique de service public, de sécurité et de cohésion sociale et de progrès humain. Réduire l'activité publique de l'Union à la garantie de l'équité entre acteurs économiques ne permettra pas de construire un développement durable : un développement qui doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

L'assemblée parlementaire européenne doit se saisir de la constitution et se déclarer assemblée constituante.

France Telecom – Des agents déboussolés ?

Cédric Morin, dans son article du dossier sur les syndicats du Monde Initiatives⁴, manque vraiment d'imagination. Il ne comprend pas ce qu'il appelle le grand écart des fonctionnaires de France Telecom entre leur attachement à leurs acquis de salariés et leur conscience d'actionnaires.

En 1997, 70% des agents de France Telecom ont acheté des actions et, la même année, 80% ont refusé la privatisation lors d'un référendum syndical auquel avaient pris part plus d'un salarié sur deux. Les élections professionnelles ont donné la majorité absolue aux syndicats les plus opposés à la privatisation et ces résultats se sont confirmés régulièrement depuis.

Mais, si le climat social actuel est exécrable à cause des restructurations permanentes, les agents ne se mobilisent pas contre l'achèvement de la privatisation en cours. Les mêmes agents sont pourtant capables de se mobiliser à 60% contre la réforme des retraites.

Selon Cédric Morin, les agents de France Telecom seraient partagés entre la défense de leurs acquis de fonctionnaire et la conscience des évolutions sensées nécessaires dans un milieu compétitif.

Les agents de France Telecom ont toujours été opposés à la privatisation de France Telecom. Ils l'ont dit massivement dans de nombreuses grèves avant 1997 et dans toutes les élections professionnelles.

En 1997, c'est le gouvernement de Gauche qu'ils avaient largement contribué à mettre en place qui a assumé le premier pas vers la privatisation pudiquement appelée ouverture du capital.

Privé de l'appui politique sur lequel ils comptaient, ils ont massivement acheté des actions de France Telecom avec le sentiment de s'appropriier l'entreprise qu'ils avaient construite. D'ailleurs, les actions des filiales Orange et Wanadoo ont connu un bien moindre succès auprès d'eux.

En fait, les agents de France Telecom sont paralysés par le manque d'appui politique, marqués par la trahison de la Gauche plurielle. Maintenant, il faut mettre cette "trahison" sur le compte de l'époque et travailler à la réappropriation des télécoms par le service public, en se plaçant au niveau européen pour ce qui est du cadre législatif et au niveau régional pour ce qui est plus opérationnel.

On le voit dans les discours de la campagne des européennes 2004, le service public est nécessaire à un développement durable dans un milieu compétitif. Et ce service public ne peut être garanti par des Autorités de régulation plus sensibles à l'équité entre opérateurs qu'à l'intérêt des utilisateurs.

Les agents de France Telecom sont une force qu'un projet politique peut mobiliser.

Juillet

Bretagne – Développement économique et Megalis, le parti socialiste doit s'en mêler.

⁴ Le Monde Initiatives n° 30 de mai 2004 – Dossier « Peut-on se passer des syndicats ? » – France Telecom, des agents déboussolés de Cédric Morin.

Mercredi 2 juin, la section socialiste Gilles Pierini a reçu la commission fédérale « Entreprises » dans son local au 13 cours de la Vilaine à Cesson-Sévigné.

Autour de Marc Labbey et Jean-René Marsac du Conseil régional, de Pierrick Massiot de Rennes-Métropole et de Martial Gabillard du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, une dizaine de militants ont participé à la réunion.



Deux dossiers ont été abordés au cours de cette réunion.

Le développement économique

Marc Labbey et Jean-René Marsac ont présenté le travail qu'ils ont commencé dès la mise en place du nouveau Conseil régional :

- ↳ état des lieux des dispositifs d'aide existants,
- ↳ réflexion sur la stratégie régionale.

La nouvelle équipe régionale a trouvé une forte culture de la subvention (plus de 50% d'aide individuelle), un important empilage d'outils qui font du soutien sans coordination et même sans vraiment de ligne de conduite.

La stratégie de la nouvelle équipe est travaillée au sein de la commission développement économique et recherche conduite par Jean-René Marsac en liaison avec celle de la formation conduite par Marie-Pierre Rouget.

La région est marquée par l'incidence de son évolution démographique à l'horizon 2015 sur la population active. La baisse de cette population active n'entraînera pas forcément une embellie sur le terrain du chômage, celui-ci étant aussi dépendant de l'activité et de la productivité.

La nécessité de répondre à des demandes de sauvetage sur des bassins où les défauts d'emplois sont importants est une difficulté qu'il faut traiter avec attention à côté des actions de développement promouvant les normes sociales et environnementales dont les commissions régionales sont porteuses avec la thématique de l'agenda 21.

Le rôle de stratégie affiché lors de la campagne est confirmé par les conseillers régionaux. Les questions seront traitées par grands secteurs, les pôles d'excellence, en mutualisant les compétences des différentes institutions territoriales. Le Morbihan (majorité de droite), comme les autres départements et les métropoles ont participé à la première conférence territoriale présidée par Jean-Yves Le Drian.

Les militants de la commission fédérale « Entreprises » ont exprimé clairement leur souhait d'accompagner l'action des élus et ont souhaité être concertés régulièrement sur la question.

Megalis

Le second dossier a donné lieu à plus d'oppositions entre les participants.

Martial Gabillard a rappelé l'origine de Megalis qui est la suite donnée en 1999 au réseau Ouest-Recherche censée répondre aux besoins des grands organismes de recherche et de santé à l'époque.

Une étude lancée par le département expertise les possibilités offertes par la technologie d'aujourd'hui en matière d'aménagement territorial.

Patrick Soulier a ensuite fait un état des lieux de Megalis qui n'a vu naître en son cœur aucun trafic ni service communautaire – à part le service d'imagerie médicale, mais n'a rencontré un franc succès qu'en matière de trafic internet et d'accès haut-débit.

Deux positions tranchées se sont opposées :

- ☞ Au nom de l'aménagement du territoire, il y a ceux qui pensent que les collectivités locales doivent exercer leur droit d'agir en opérateur – droit durement acquis – et de construire un réseau territorial pour développer un usage communautaire et diffuser les équipements d'accès sur tout le territoire.
- ☞ Au nom de l'expérience Megalis qui montre le coût exorbitant d'un réseau territorial pour une absence de tout usage communautaire, il y a ceux qui pensent que l'action publique doit se porter sur l'accompagnement des projets existants et sur une distribution haut-débit non discriminante.

Le débat n'est pas clos et la vigueur avec laquelle les militants y ont pris part montre que c'est un sujet politique que le parti doit investir.

Le rapport Renault – Le Président de Rennes-Métropole a confié à André Renault la mission d'explorer les pistes permettant à la filière des TIC de traverser les difficultés de ce secteur dans les meilleures conditions.

La mission proposée par le Président de Rennes-Métropole à André Renault vise à explorer les principales pistes permettant à la filière de traverser dans les meilleures conditions les difficultés du secteur.

Mais ces difficultés « ne tombent pas du ciel ». Elles sont le résultat d'un laisser-faire largement produit par la déréglementation qui a marqué le secteur des Télécoms. Cette déréglementation a créé un environnement législatif incapable d'accompagner la volonté du corps social de développement des usages et de lutte contre la fracture numérique.

André Renault s'est tourné avec raison vers les milieux professionnels eux-mêmes. Il a réussi à instaurer un grand débat sur le thème des TIC. Mais les salariés en sont absents, non du fait de leur désintérêt – l'énergie qu'ils dépensent pour maintenir leur emploi chez STM, chez Thomson, chez Thalès est là pour le prouver – mais à cause du manque de moyens syndicaux pour assurer une présence plus forte.

Délégué au CODESPAR, j'ai formulé l'avis de la CGT dans le document ci-joint (voir en annexe).

Élections 2004 – Majoritaire aux Cantonales (52,77%), aux régionales (54,98%) et aux européennes quand on compte la LCR (50,49%), la Gauche doit réussir les municipales de 2007.

Les résultats du 28 mars ont confirmé avec éclat ceux du 23 mars et apporté à la Gauche un soutien marqué de la part des habitants de Cesson. Pour les Européennes, la victoire importante de la liste socialiste – 32,51% dans un scrutin où se présentaient 21 listes – a été gâchée par la défaite des socialistes européens qui ont mené une politique libérale.

Ma première pensée est allée à Gilles dont la présence a marqué tant de soirées électorales. Ces victoires, il les espérait tant qu'il les savait certaines. Il y a vraiment beaucoup travaillé !

Kuntz a récupéré Leprince et a annoncé son entrée en campagne. Premier adjoint de Roze, il affiche une orientation politique UMP comme son ex tête de liste qui met en avant lui aussi une orientation politique UMP. Derrière les querelles de personnes se cache le même soutien à la politique réactionnaire conduite par Raffarin sous la bienveillante bénédiction de Chirac au service des volontés du baron.

Les élections européennes nous ont appris que les électeurs deviennent majeurs et qu'ils ne se limitent pas à la couleur politique annoncée pour déterminer leur vote, mais qu'ils se déterminent sur les réalisations. Les socialistes l'ont appris durement le 21 avril 2002. Les partis socialistes qui mènent actuellement les mêmes politiques que les gouvernements de droite l'ont mesuré dans leur résultat. Mais tout le monde le paie avec une majorité de droite reconduite au Parlement européen !

↪ Impact 2007 : <http://www.impact2007.org>

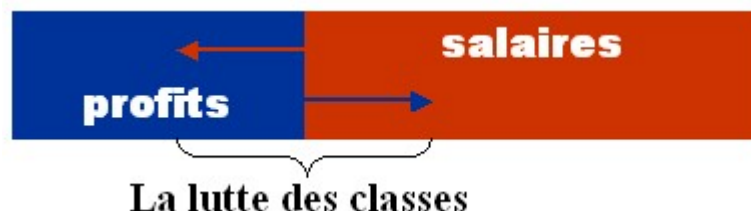
↪ Le monde diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr>

Août

Socialisme – Le socialisme du 20^{ème} siècle a fait de la question de la propriété de l'économie la question centrale.

Surcroît de richesse créé par la combinaison du capital et du travail, c'est la plus-value qui nourrit les Hommes aujourd'hui.

Au dix-neuvième siècle, l'exode rural a fourni à l'économie le nombre suffisant de travailleurs pour permettre aux capitalistes d'acheter le travail à un prix qui leur permettait de tirer le maximum de richesse. Le mouvement ouvrier n'a eu de cesse que de lutter contre cette exploitation.



Le débat politique du Vingtième siècle s'est inscrit dans un modèle où capital et travail s'opposaient pour s'approprier la plus grosse part de la richesse produite. La politique s'est structurée autour de la question de la propriété de l'économie.

De la révolution d'octobre à la chute du mur de Berlin, dans le bruit des monstruosité produites par les dérives racistes ou religieuses ou par les outrances du nationalisme et des luttes pour l'indépendance, l'histoire du siècle conduit, non à la victoire du capitalisme, mais plutôt à la défaite du socialisme dissous dans le totalitarisme.

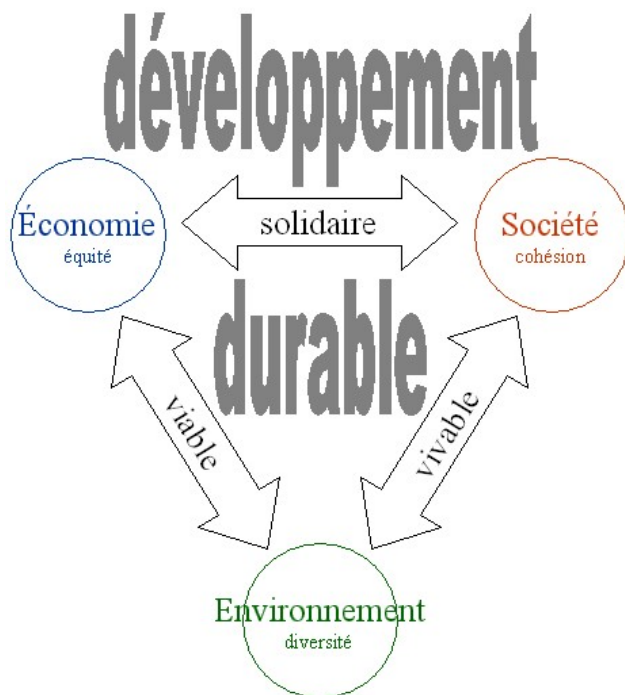
Le capitalisme considère qu'il faut augmenter les profits pour dynamiser l'économie. Les salaires sont considérés comme un coût dont il faut réduire le volume. L'impôt et les cotisations sociales sont perçus comme un détournement, un prélèvement qui prive l'économie de ressources.

Le capitalisme génère aujourd'hui de plus en plus de pauvreté dans un monde globalement de plus en plus riche. La lutte des classes n'a nullement disparu. Elle n'a au contraire jamais été aussi intense au détriment des salariés que la

mondialisation rend brutalement concurrents. Mais le modèle ne permet plus d'agir et de convaincre.

Le socialisme vise une répartition des richesses produites qui permette à chacun de vivre décemment. Mis en difficulté par la disparition des démocraties populaires, il ne prétend plus aujourd'hui à une propriété publique de l'économie. Les outils imaginés sont la conduite publique de certains secteurs et la sécurité sociale. Ils rendent nécessaire la socialisation d'une partie de la plus-value à la satisfaction des besoins collectifs par l'impôt, la cotisation sociale et la propriété publique de certains secteurs essentiels.

Développement – Durable et solidaire, il marque sa différence avec la simple croissance sur laquelle compte la droite pour répondre aux besoins de la société.



Le développement durable – « développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » - repose sur trois piliers, l'économie, l'environnement et la société et vise à rendre l'économie viable, à garder l'environnement viable et à réaliser un partage des richesses équitable.

Mais quand il dit : « Ceux qui gagnent beaucoup d'argent le méritent : ils apportent à la société une valeur supérieure à ceux qui gagnent moins. », Francis Mer propose un modèle de partage équitable des richesses selon la contribution de chacun. Cela ne correspond pas du tout à notre idée de l'équité.

En fait, Francis Mer a raison et l'équité ne peut qualifier le partage des richesses caractérisant un développement durable. Si on peut parler d'équité entre les acteurs économiques, on ne peut se limiter à l'équité pour le partage des richesses.

La norme sociale du modèle européen de la société établit un partage des richesses qui corrige la simple répartition selon les contributions par la prise en compte des besoins. C'est la solidarité qui assure la cohésion sociale.

La nature a développé une arme pour protéger la vie contre les catastrophes qui ne peuvent manquer de se produire : la diversité. C'est cette diversité qu'il faut favoriser pour protéger l'environnement.

Il ne peut y avoir de développement que s'il y a du développement durable, sinon, il ne peut s'agir que de croissance forcément fragile.

Pour répondre aux besoins des générations d'aujourd'hui sans compromettre la satisfaction des générations futures, le développement doit s'appuyer sur une

économie **viable** propre à garder l'environnement **vivable** et à réaliser un partage des richesses **solidaire**.

Solidarité – C'est beaucoup plus que de donner à ceux qui en ont besoin.

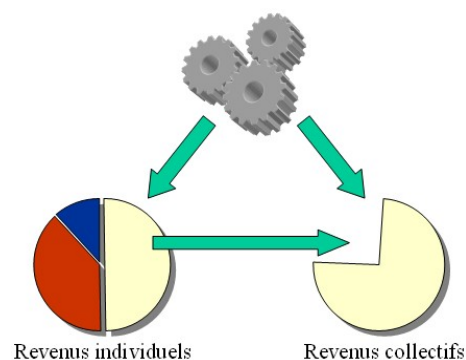
La lutte des classes laisse à penser que la société humaine est partagée entre deux classes étanches qui s'affrontent. C'est faux. Si l'économie est sous la domination d'une minorité qui ne vit pas de son travail alors que la majorité ne peut compter que sur son travail pour vivre, un salarié peut être son propre exploiteur en particulier par l'intermédiaire du fond de pension sur lequel il compte construire sa retraite.

« En tant qu'actionnaire, j'ai intérêt à réduire la masse salariale, mais en tant que salarié, je risque de perdre mon emploi après avoir accepté des baisses de salaire et des heures supplémentaires. Arrivé à la retraite, je vais tirer sur mes économies avec de nombreux autres salariés et la valeur de mes économies va fondre. Je vais perdre les moyens de vivre. » La solidarité ne peut fonctionner sur des mécanismes marchands. Mais il faut convaincre le grand nombre de l'intérêt du collectif.

C'est le travail qui fabrique les moyens de vivre. Mais l'Humanité ne peut pas tout maîtriser. Quand elle met en place un régime qui prétend le faire, elle produit toujours un monde inhumain.

Le communisme est un beau régime – à chacun selon ses besoins. Mais le passage obligé par la dictature du prolétariat crée une oligarchie qui exerce une dictature qui tue toute invention et assassine toute opinion critique.

Le libéralisme est un beau régime – le bonheur de tous produit par l'égoïsme de chacun. Mais la richesse d'une minorité alimente la pauvreté d'une multitude de plus en plus nombreuse. Les impôts sont réduits au bénéfice des plus riches et les cotisations sociales sur les revenus des entreprises et les profits sont allégées. Le collectif est présenté comme un prélèvement insupportable. La société n'a plus les moyens de subvenir aux besoins collectifs d'éducation, de santé, etc.



La production génère des revenus. L'impôt et la cotisation sociale ne sont pas des prélèvements sur la richesse disponible, mais la mise en commun d'une partie de cette richesse pour assumer le fonctionnement des services publics et alimenter la sécurité sociale (santé, retraite, famille, professionnelle).

Pour ses revenus individuels, chacun est libre de consommer ou d'épargner comme il le souhaite ou comme il le peut, le choix étant largement contraint

par le niveau de ce revenu.

Pour les revenus collectifs, les décisions doivent être prises démocratiquement. L'impôt doit être administré par la représentation parlementaire. Les cotisations sociales doivent être administrées par un conseil d'administration élu par la population active : salariés employés ou non, travailleurs libéraux ou chefs d'entreprise.

D'autre part, la création de richesse est largement dépendante des décisions prises dans les entreprises – parlons de gouvernement des entreprises et non de

gouvernance, terme qui a le tort d'irresponsabiliser en éliminant le lieu de décision. Ce gouvernement doit matérialiser la collaboration nécessaire du capital et du travail. Cette matérialisation doit se manifester au sein du conseil d'administration par la présence d'une représentation salariée paritaire. Le cadre de ce gouvernement doit être fixé par la loi, les accords de branche améliorant la loi dans les secteurs où cela est possible, puis les accords d'entreprise.

Septembre

Après six ans de lettre mensuelle mise en ligne à la main, je passe à un journal mis en ligne grâce au logiciel de publication SPIP qui me permettra de passer à un exercice collectif d'écriture.

Annexes

Avis de la CGT sur le rapport Renault

Membre du CODESPAR, la CGT exprime ici son avis sur le rapport rédigé par André Renault, suite à la mission qui lui a été confiée par le Président de Rennes Métropole sur le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Origine de la mission – méthodologie

La mission proposée par le Président de Rennes-Métropole à André Renault vise à explorer les principales pistes permettant à la filière de traverser dans les meilleures conditions les difficultés du secteur.

Mais ces difficultés « ne tombent pas du ciel ». Elles sont le résultat d'un laisser-faire largement produit par la déréglementation qui a marqué le secteur des Télécoms. Cette déréglementation a créé un environnement législatif incapable d'accompagner la volonté du corps social de développement des usages et de lutte contre la fracture numérique.

André Renault s'est tourné avec raison vers les milieux professionnels eux-mêmes. Il a réussi à instaurer un grand débat sur le thème des TIC. Mais les salariés en sont absents, non du fait de leur désintérêt – l'énergie qu'ils dépensent pour maintenir leur emploi chez STM, chez Thomson, chez Thalès est là pour le prouver – mais à cause du manque de moyens syndicaux pour assurer une présence plus forte.

La démarche de la CGT

« La CGT refuse la fatalité des réductions d'emplois, la fermeture des sites et les abandons d'activité qui sont la conséquence d'orientations et de décisions discutables et pourtant jamais discutées. [...] Nous devons anticiper et construire des alternatives aux politiques de suppressions d'emplois sans se payer de formules générales qui n'ont aucune prise sur la réalité. Il faut poser la question des filières industrielles avec une approche territoriale, au niveau local, national et international. Ces propositions alternatives se construisent dans les confrontations avec toutes les catégories de salariés et doivent être soumises au feu du jugement public. »
[Bernard Thibault]

Les fédérations professionnelles et les unions départementales développent de nouvelles coopérations selon une approche à la fois professionnelle et territoriale.

Les mêmes coopérations peuvent être développées au sein d'instances de concertation impliquant les salariés.

Mais les syndicats de salariés n'ont pas d'autres moyens, pour assurer leur présence dans ces instances, que le temps des salariés. Et ces moyens font défaut pour assurer une participation satisfaisante de la CGT au CODESPAR.

Le diagnostic

Le rapport n'approfondit pas le diagnostic. Il constate simplement le bouleversement sur le front technologique – l'intégration des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel, économique – la crise – et de l'usage.

Bretagne des Télécoms – Bretagne des TIC

La Bretagne des Télécoms s'est construite sur une volonté publique forte et grâce à l'action de la Direction Générale des Télécommunications, notamment au travers des marchés d'études du CNET. Mais, dans son obsession d'offrir la concurrence à ses citoyens, l'Europe a imposé un cadre législatif qui a détruit les outils si productifs pour la construction de cette Bretagne des Télécoms..

Les États-unis vont jusqu'à inventer une guerre des étoiles complètement irréaliste pour animer leur industrie. Et les Européens s'interdisent de s'appuyer sur les besoins sociaux et les outils publics qu'ils avaient construits au sortir de la seconde guerre mondiale !

La question du développement industriel

Malgré les suppressions d'emplois, la France conserve un fort potentiel industriel qui la classe au 5ème rang mondial, selon un rapport de la Datar publié en février dernier. Avec un poids de l'industrie dans le PIB stable depuis 20 ans et des exportations qui augmentent, la France reste une terre d'accueil pour les investissements étrangers. Mais si les politiques actuellement à l'œuvre et les suppressions d'emplois se poursuivent, le recul sera grave.

- ☞ Nous vivons encore dans le prolongement des grands projets des années 70 : TGV, Airbus, Ariane Espace, Plan téléphone, etc.
- ☞ Le tiers des salariés de l'industrie va partir à la retraite dans les années 2010-2012 et les entreprises n'envisagent pour l'instant de n'en remplacer qu'un sur deux.
- ☞ Les mutations technologiques changent la manière de produire. Cette production peut être mise au service du profit – délocalisation – ou du progrès social – modernisation de l'appareil de production.

L'existence du secteur public est, pour la CGT, un puissant appui pour construire le développement industriel par l'impact structurant de ses commandes et de sa politique des prix – péréquation.

L'existence d'une recherche privée bâtie autour d'une recherche publique dégagée des contraintes de profit peut seul garantir une innovation capable de contribuer au développement.

Privatisations, réduction des crédits publics pour la recherche, laisser-faire de l'actionnaire public dans les fermetures de sites (ST-Microelectronics) et abandons d'activités, la politique choisie par les autorités manifeste une fatalité que la CGT refuse.

Rentable ne signifie plus concurrentiel ! Les salariés ne comprennent pas. La concurrence se retourne contre l'intérêt général et la création de richesse, en plaçant le monde réel sous la coupe du monde virtuel de la finance. La société doit se réappropriier l'économie.

L'environnement législatif du secteur des télécoms

Fortement marqué par l'obsession concurrentielle de l'Europe, l'environnement législatif du secteur des télécoms est plus soucieux de défendre l'équité entre les prestataires que l'intérêt des utilisateurs et des besoins sociaux, en particulier dans leur exigence d'égalité d'accès numérique.

Les élus locaux perçoivent bien la nécessité d'une réappropriation publique du secteur. Les régions, les métropoles vont jusqu'à mettre en place leur réseau et se positionnent comme opérateurs. Mais, le cas Megalis est exemplaire, ces réseaux mobilisent des ressources énormes pour un simple usage internet – pas de communication communautaire – et constituent un mode exorbitant de subvention de l'accès haut débit. Le contribuable régional, local supporte une coûteuse régionalisation pour un bénéfice plus politique que réel, dix ans après la dénationalisation d'un service public national qui ne coûtait rien à l'Etat, au contraire.

Si l'histoire ne peut être réécrite, il est évident que l'environnement législatif actuel du secteur des télécommunications ne répond pas aux exigences sociales d'égalité d'accès numérique et aux besoins de haut débit – usage illimité et connexion permanente autant que bande passante.

Il faut donc, comme le propose la fédération CGT des activités postales et de télécommunications, faire le bilan de la nouvelle réglementation et réformer un cadre législatif inadapté. Membre de la Confédération européenne des Syndicats, la CGT milite pour des directives européennes sur les services d'intérêt général (SIG) contre les accords généraux sur le commerce des services (AGCS). La société doit se réapproprier les services publics, dont celui qui garantit le droit à la communication.

Les propositions

Le rapport souligne la nécessité d'animer la construction d'un pôle d'excellence : la Bretagne des TIC. La CGT souscrit à cette ambition.

Trois classes de préconisations sont rassemblées : communication, soutien et grands projets. Communication et grands projets ne posent aucun problème à la CGT. Pour le soutien, il importe qu'il ne soit pas apporté à des projets qui ne se conforment pas à des normes de développement durable, notamment sur son pilier social.

La CGT propose le nouveau statut du travail salarié et avance l'objectif de la création d'une véritable sécurité sociale professionnelle en réponse :

- ✎ pour gagner de nouvelles avancées sociales répondant aux besoins et aux aspirations des salariés,
- ✎ pour que chacune et chacun, avec un emploi stable ou précaire soit concerné et motivé pour faire bouger les choses,
- ✎ pour donner plus de force à l'action syndicale et rendre les luttes plus solidaires,
- ✎ pour aller ensemble de l'avant et construire de nouvelles relations de travail.

En outre, la CGT est particulièrement favorable aux rencontres des salariés avec leurs organisations syndicales dans les entreprises pour discuter à la fois de ses propositions et de ses alternatives sur l'avenir des secteurs de l'électronique et des télécommunications, mais aussi de la question de l'utilisation des fonds publics liée à la pérennité des emplois.

Dans ce sens, la proposition de l'organisation d'un débat public à caractère régional doit être prise en compte rapidement.

Le développement des usages

A la fois source et produit, l'usage des TIC ne peut être développé que par la volonté publique, les lois de marché sont insuffisantes.

Le 47ème congrès de la CGT a décidé «[...] d'intensifier le développement et l'usage des nouvelles technologies pour favoriser l'échange et l'information des organisations, des syndiqués ». Le développement des usages figure dans tous les projets, tous les programmes proposés aux électeurs, toutes les communications des prestataires qui vendent leurs services.

Un projet manque à la liste proposée par le rapport. Importants selon les priorités affichées par le nouveau Conseil régional, importants par l'impact qu'ils ont en ciblant les élèves, les professeurs et les familles, les projets du Rectorat ont besoin de ressources pour leur accompagnement auprès des usagers. Ces ressources doivent être fournies par la puissance publique. Cette action publique participerait à la lutte contre la fracture numérique en s'attaquant à sa cause immatérielle.

La lutte contre la fracture numérique

La technologie xDSL présente l'énorme inconvénient d'augmenter ses zones d'ombre avec ses performances. C'est une technologie qui génère de la fracture numérique.

La fédération CGT des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications préconise le déploiement d'une distribution optique haut débit. Ce déploiement présente l'avantage de permettre une politique industrielle renforcée dans le domaine optoélectronique. Il faut au moins l'étudier réellement. L'initiative ne saurait venir de France Telecom soumis au dégroupage.

En Bretagne, l'ex-président de Rohan se félicitait, pendant les régionales, d'avoir dépensé 45 M€ pour le réseau régional. Pour 500 sites, cela fait 90000€ par site dont la majorité est raccordée à moins de 1 Mb/s. Et quand on regarde l'usage qui en est fait, on constate qu'il n'y a pas d'activité communautaire sur un coeur de réseau largement inutilisé et que les seuls succès résident dans l'accès "haut débit" et l'usage internet.

Non seulement la CGT s'oppose à la mise à disposition de ce réseau aux entreprises, mais elle s'oppose aussi à l'existence même de réseaux territoriaux. L'action publique doit se concentrer sur la distribution; c'est là que se matérialise la fracture numérique. Les opérateurs sont les plus aptes à construire les réseaux métropolitains, régionaux, nationaux et internationaux qui répondent le mieux aux besoins des utilisateurs.